

PAT du Conseil départemental de Côte d'Or

PATd 21 : Alimenterr'21

Date de la dernière actualisation : 27/02/2024



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**

› Date de labellisation : **2023**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bourgogne-Franche-Comté

Côte-d'Or

Les points à retenir sur le territoire de la Côte d'Or :

- Un territoire contrasté : les 2/3 de la population sont répartis sur deux grandes zones urbaines voisines (Dijon et Beaune),
- Deux bassins importants de consommation avec Dijon et Beaune et leur agglomération. Une forte demande avec un pouvoir d'achat plus élevé qu'en zone rurale y sont constatés,
- Une agriculture diversifiée est présente, mais un territoire aux enjeux contrastés : caractéristiques pédoclimatiques diversifiées selon les petites régions agricoles qui définissent des bassins de production aux potentiels de production variables.

Les points à retenir sur l'offre agricole :

- présence de producteurs locaux géographiquement bien répartie, avec des productions variées, orientées sur des circuits de commercialisation divers et pour certains, historiques (export, grande distribution, coopératives, tourisme de proximité, drive, marchés de plein vent...).
- Les débouchés des agriculteurs en circuits courts sont souvent saturés,
- Présence d'une large diversité de produits identitaires : viande, fromages, céréales (farines locales), raisin moutarde, cassis.
- Ces 10 dernières années ont été marquées par l'augmentation des installations en agriculture diversifiée (+ 50 % des installations annuelles)

- des outils économiques agricoles et l'industrie agro-alimentaire sont implantés

A retenir sur les comportements alimentaires et les modes de distribution :

- une offre de produits en circuits courts diversifiée, présente sur tout le territoire, et en développement : accroissement de l'intérêt des porteurs de projets ou d'agriculteurs déjà en place en faveur de création d'entreprise pour l'approvisionnement local via de nouveaux ateliers et filières plus courtes,
- mais constat d'une offre alimentaire actuelle insuffisante ou insuffisamment structurée pour certains débouchés (restauration hors foyer notamment) ou certaines productions. La filière fruits, légumes est particulièrement concernée : potentiel agronomique ou accès à l'eau limitant dans certaines zones du département, structuration de filière affaiblie,
- (Re)naissance de dynamiques collectives d'agriculteurs pour la création d'outils de transformation

- les circuits courts représentent aujourd'hui moins de 5% des achats alimentaires quand la GMS en représente presque 85%,

- des comportements d'achat variés auxquels les producteurs doivent s'adapter

A retenir sur la logistique des circuits de proximité :

- Un contexte géographique et socio-économique du département qui entraîne des contraintes fortes sur les flux de distribution des produits locaux (zones rurales peu denses, certaines éloignées, et une zone urbaine qui concentre les 2/3 de la consommation). Cela implique une concertation nécessaire entre tous les territoires,

- Une organisation logistique qui peut peser sur le quotidien des agriculteurs en circuits courts (temps de travail, charge mentale, coûts de livraison et rentabilité des tournées),

- Certains types de clients ont un accès plus difficile aux produits locaux en raison des difficultés d'organisation logistique, principalement en milieu rural,

- Des initiatives logistiques foisonnantes existent pour les circuits courts, dont la mise en œuvre est à étudier spécifiquement pour le contexte de la Côte d'Or,

- Une réflexion collective doit être menée pour optimiser les logistiques alimentaires de proximité, et doit inclure les acteurs spécialisés du secteur (grossistes, logisticiens notamment).

Chiffres clés du territoire



Contexte

535 503 habitants

698 communes

60,87 habitants/km²

8 797,14km² de communes

2 423,44 ha artificialisés

7,39 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

8,23% de chômage

22 160€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

68 association(s) luttant contre la précarité
alimentaire

0,08 associations par 10 km²

0,13 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

438 582,34 hectares de SAU

49,86% de SAU

dont **12,33%** de SAU en bio

dont **7,48%** de légumineuses

dont **30,56%** de prairies permanentes



Structures agricoles

4138 exploitations

900 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à
0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

4 052 063,99m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 26,85% depuis 5 ans

45,68 de haie/ha de SAU



Distribution

612 enseignes de distribution

dont 156 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

5 885 emplois dans la transformation

+9,00% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

292 restaurants collectifs sur le territoire

dont 130 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Département de la Côte d'Or (Département)
- › Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (Chambre d'agriculture)

Nom de l'instance de décision

Conseil Départemental de l'Alimentation

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État Acteurs de la production agricole dont foncier Acteurs de la distribution alimentaire Représentants des consommateurs

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs de la recherche et de l'enseignement Acteurs de la production agricole dont foncier
 Acteurs de la restauration collective Acteurs de la restauration commerciale Acteurs du social
 Autres

Les objectifs stratégiques du projet

Coordonner et accompagner les stratégies alimentaires sur le territoire

Optimiser les logistiques alimentaires en agissant

1) sur l'offre, 2) sur l'organisation et les outils logistiques, 3) sur la demande

Accompagner l'offre agricole dans les filières à valorisation locale et développer l'offre notamment la restauration collective

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Marque Savoir Faire 100% Cote d'Or Donner plus de visibilité aux producteurs cote d'oriens qui élèvent, cultivent, transforment via la marque territoriale 100% Côte d'Or, qui s'appuie sur des cahiers des charges spécifiques.	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Marque Savoir Faire 100% Cote d'Or Donner plus de visibilité aux producteurs, éleveurs, commerçants, restaurateurs, traiteurs et artisans côte-d'oriens via le déploiement de la marque "Savoir-faire 100 % Côte-d'Or"	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Appui aux projets de commercialisation des producteurs bio de Cote d'Or et émergence de filières territorialisées Appui à l'émergence de filières viandes bovines sur le projet Eau et Agriculture Durable du Chatillonnais Appui à la structuration des producteurs de légumes pour alimenter la future légumerie du département	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions utilisant l'alimentation et agriculture comme vecteurs d'insertion sociale : jardins d'insertion, travail avec structures d'insertion sociale	Chantier d'insertion de maraichage	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Formation des agriculteurs sur le débouché de la restauration collective	Action en cours
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Programme de lutte contre le gaspillage et valorisation organique des biodéchets	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Plateforme Agrilocal	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Légumerie	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Logistique	Plan d'action logistique sur 3 ans Optimiser les logistiques alimentaires en agissant sur 1) l'offre, 2) l'organisation et les outils logistiques, 3) la demande	Action en cours
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Pole de maraichage biologique	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Réseau des territoires	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

les coopérations avec les autres PAT sont principalement des échanges et/ou réflexions sur des thématiques communes (les PAT de la région BFC mais également les PAT d'autres départements)

Coopération interterritoriale

Oui

Certains territoires infra de Cote d'Or (pays Chatillonnais, CC Mirebellois) sont non inscrits dans un PAT mais participent au réseau des territoires

Echanges et réflexions avec tous les départements ayant également développés Agrilocal, et qui ne portent pas obligatoirement un PAT (réunions interdépartementales Agrilocal/SAT 2 fois par an en BFC)

PAT membre des réseaux

› TERADI

› RN PAT

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Les aides des Régions

› Plan de relance

Moyens humains

6 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Vinciane MARIN

03 80 63 64 94

vinciane.marin@cotedor.fr

Direction Eau Environnement et Alimentation

Chargée de mission filières locales

53 bis rue de la PréfectureCS 13501

21035 Dijon

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)